

Province de Québec
District d'Arthabaska
MRC de l'Érable
Ville de Princeville

Séance ordinaire du conseil tenue ce **quatorzième jour de septembre 2009 à 20h00** à laquelle prennent part :

Madame Monique Carré
Monsieur Martin Sévigny
Me Serge Bizier
Monsieur Fernand Ruel
Monsieur Claude Côté

sous la présidence de Monsieur Gilles Fortier, maire, formant quorum. Le greffier, Mario Juare est également présent.

Après la prière d'usage, monsieur le maire souhaite la bienvenue à l'assistance.

09-09-263

Approbation des procès-verbaux

Chaque membre du conseil en ayant reçu copie au moins vingt-quatre heures avant la présente séance, le greffier est dispensé d'en faire la lecture.

Sur une proposition du conseiller Fernand Ruel, appuyée par le conseiller Claude Côté, il est unanimement résolu d'approuver les procès-verbaux du 10 août, 17 août et 31 août 2009.

ADOPTÉE

09-09-264

Appui au projet d'éolienne de la MRC de l'Érable

ATTENDU l'ampleur et l'importance du projet de parc d'éoliennes dans la MRC de l'Érable à être réalisé par Enerfin et Elecnor;

ATTENDU QUE les répercussions économiques locales du projet sont évaluées de 40 à 60 millions;

ATTENDU QUE le projet est accompagné d'un bâtiment d'accueil et d'interprétation destiné aux énergies renouvelables favorisant l'achalandage touristique;

Sur une proposition de la conseillère Monique Carré, appuyée par le conseiller Martin Sévigny, il est unanimement résolu que le conseil de la Ville de Princeville appuie le projet de parc éolien de la MRC de l'Érable.

ADOPTÉE

09-09-265

Ratification des chèques et des dépôts salaires

Sur une proposition du conseiller Me Serge Bizier, appuyée par le conseiller Fernand Ruel, il est unanimement résolu de ratifier les dépôts salaires et les chèques fournisseurs suivants :

Fonds d'administration :

- En date du 18 août 2009 - no 9CH001346	180.00 \$
- En date du 19 août 2009 - nos 9CH001347 & 9CH001352	23 290.10 \$
- En date du 20 août 2009 - nos 9CH001353 à 9CH001356	1 263.84 \$
- En date du 21 août 2009 - nos 9CH001357 & 9CH001358	158.03 \$
- En date du 26 août 2009 - no 9CH001359	16 917.94 \$
- En date du 31 août 2009 - nos 9CH001360	10 584.23 \$
- En date du 4 septembre 2009 - nos 9CH001361 à 9CH001363	19 696.56 \$
- En date du 8 septembre 2009 - nos 9CH001364 & 9CH00165	681.57 \$
- En date du 10 septembre 2009 - no 9CH001366	14 330.00 \$
- En date du 11 novembre 2008 - no 8CH001795	annulé
- En date du 8 décembre 2008 - no 8CH001827	annulé
- En date du 17 août 2009 - no 9CH001314	annulé

Fonds immobilisation :

- En date du 18 août 2009 - nos 9CH200031 & 9CH200032	46 579.74 \$
- dépôts salaires des périodes 200931 à 200935	

ADOPTÉE

09-09-266

Approbation des comptes

Sur une proposition du conseiller Claude Côté, appuyée par la conseillère Monique Carré, il est unanimement résolu d'approuver les comptes suivants et d'en autoriser le paiement:

Fonds administration :

- En date du 14 septembre 2009 - nos 9CH001367 à 9CH001491	231 944.06 \$
---	---------------

Fonds immobilisation :

- En date du 14 septembre 2009
- nos 9CH200033 à 9CH200037

87 369.33 \$

ADOPTÉE

09-09-267

Politique des variations budgétaires

Sur une proposition du conseiller Me Serge Bizier, appuyée par le conseiller Martin Sévégné, il est unanimement résolu d'adopter la politique de variation budgétaires de la Ville de Princeville telle que déposée par la trésorière en date du 14 septembre 2009.

ADOPTÉE

09-09-268

Règlement no 2009-168 concernant la délégation à certains fonctionnaires du pouvoir d'autoriser des dépenses et de passer des contrats en conséquences

Sur une proposition du conseiller Martin Sévégné, appuyée par le conseiller Fernand Ruel, il est unanimement résolu d'adopter le règlement no 2009-168 concernant la délégation à certains fonctionnaires du pouvoir d'autoriser des dépenses et de passer des contrats en conséquences.

ADOPTÉE

Rapport annuel de la trésorière en vertu de la Loi sur les élections et les référendums – Déposé.

09-09-269

Rémunération du personnel électoral

Sur une proposition du conseiller Me Serge Bizier, appuyée par la conseillère Monique Carré, il est unanimement résolu de fixer les rémunérations payables au personnel électoral de la manière suivante pour les scrutins à venir telles que détaillées sur la liste déposée par le directeur général datées du 14 septembre 2009.

ADOPTÉE

09-09-270

Embauche d'un employé de fin de semaine au service des Loisirs

Sur une proposition du conseiller Claude Côté, appuyée par le conseiller Fernand Ruel, il est unanimement résolu que le conseil autorise l'engagement de Monsieur François Marcoux pour travailler comme employé de fin de semaine à compter du 4 septembre 2009.

QUE le salaire et les conditions d'embauche soient établis selon la convention collective en vigueur.

ADOPTÉE

09-09-271

Versement d'un ajustement pour les travaux de réfections de trottoirs

ATTENDU QU'une erreur s'est produite sur le bordereau de soumissions déposé par Lambert et Grenier inc. et daté du 8 juin 2009 causant un important manque à gagner pour l'entrepreneur;

ATTENDU QUE la responsabilité de la Ville de Princeville n'est pas en cause mais que cette dernière désire garder une bonne relation d'affaires avec Lambert et Grenier inc.;

Sur une proposition du conseiller Me Serge Bizier, appuyée par le conseiller Martin Sévigny, il est unanimement résolu d'autoriser le versement d'un réajustement pour les travaux de réfections de trottoirs des rues Mgr Poirier et St-Jacques Ouest d'un montant de 5000 \$ (taxes incluses) à Lambert et Grenier inc.

ADOPTÉE

09-09-272

Soumissions pour revêtement bitumineux – Rues Lecours, Fréchette et Lecomte ainsi que le stationnement de l'édifice Fernand-Rivard

ATTENDU le dépôt, par le greffier, du rapport d'ouverture des soumissions reçues;

Sur une proposition de la conseillère Monique Carré, appuyée par le conseiller Fernand Ruel, il est unanimement résolu d'accorder le contrat pour la pose de revêtement de chaussée en béton bitumineux pour les rues Lecours, Fréchette et Lecomte ainsi que pour le stationnement de l'Édifice Fernand-Rivard au plus bas soumissionnaire conforme soit Sintra inc. selon les coûts unitaires suivants, avant taxes :

Rues Lecours, Fréchette et Lecomte :

Pavage EB-14 : 89,50 \$/tonne métrique;

Mise en forme : 1,30 \$/mètre carré;

Stationnement Édifice Fernand-Rivard :

Pavage EB-14 : 102,25 \$/tonne métrique;

Mise en forme : 1,30 \$/mètre carré;

QUE cette dépense soit financée à même les ventes de terrains résidentiels effectuées en cours d'année pour les rues Lecours, Fréchette et Lecomte et à même les revenus supplémentaires de taxes pour le stationnement.

ADOPTÉE

09-09-273

Demande de nettoyage de cours d'eau

ATTENDU QU'une demande de nettoyage a été présentée par M. Normand Jutras pour le cours d'eau Gros Ruisseau ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Fernand Ruel, appuyé par le conseiller Claude Côté, il est unanimement résolu de transférer pour son traitement la demande de nettoyage des branches 20 et 21 du cours d'eau Gros Ruisseau à la MRC de l'Érable au responsable des cours d'eau.

ADOPTÉE

09-09-274

Ambulance St-Jean – Demande de soutien financier

Sur une proposition du conseiller Martin Sévigny, appuyé par le conseiller Me Serge Bizier, il est unanimement résolu d'accorder à l'organisme Ambulance St-Jean, une subvention de 1 500 \$ pour les services de premiers soins qu'il dispense

lors d'évènements organisés sur le territoire, et ce, conditionnellement au dépôt de leurs états financiers.

ADOPTÉE

09-09-275

FADOQ – programme Roses d'Or

Sur une proposition du conseiller Claude Côté, appuyé par la conseillère Monique Carré, il est unanimement résolu d'autoriser la contribution d'un montant de 255.00 \$ au mouvement la FADOQ programme Roses d'Or pour la réalisation d'un bottin des résidences privées pour les personnes âgées sur le territoire.

ADOPTÉE

09-09-276

Soumission pour la refonte de la réglementation d'urbanisme

ATTENDU QU'un appel d'offres de services professionnels en urbanisme a été effectué conformément aux articles 573.1.0.1.1 et suivants de la loi sur les cités et villes;

ATTENDU QU'un comité d'évaluation ainsi qu'une grille de pointage ont été établis par le conseil le 10 août 2009;

ATTENDU le rapport déposé par le comité;

EN CONSÉQUENCE, sur une proposition du conseiller Martin Sévigny, appuyée par le conseiller Fernand Ruel, il est unanimement résolu d'accorder le contrat de services professionnels pour la refonte de la réglementation d'urbanisme à la firme ayant obtenu le meilleur pointage final soit Daniel Arbour et Associées inc. pour le prix de 35 655,00 \$ (avant taxes);

QUE cette dépense soit financée à même le fonds des activités financières.

ADOPTÉE

09-09-277

Vente de terrains résidentiels – 205 Lecours

Sur une proposition du conseiller Claude Côté, appuyée par le conseiller Fernand Ruel, il est unanimement résolu que la Ville de Princeville cède à Julie Doyon et Patrick Hébert ou à tout autre acheteur de bonne foi le lot 247-1-238 (205 Lecours) pour le prix de 15 851.82 \$ avant les taxes applicables;

Que le maire et le greffier soient autorisés à signer pour la Ville de Princeville l'acte notarié à intervenir.

ADOPTÉE

09-09-278

Soutien financier aux Jeunes Entrepreneurs des Bois-Francs et de l'Érable

Sur une proposition de la conseillère Monique Carré, appuyée par le conseiller Me Serge Bizier, il est unanimement résolu de verser un soutien financier de 1 000 \$ aux Jeunes Entrepreneurs des Bois-Francs et de l'Érable, pour l'année 2009 et 2010, à titre de membre du Bureau des Gouverneurs.

ADOPTÉE

09-09-279

Règlement no 2009-167 décrétant une dépense et un emprunt de 500 000 \$ pour le réaménagement du Centre Communautaire Pierre-Prince

Sur une proposition du conseiller Martin Sévigny, appuyée par le conseiller Claude Côté, il est unanimement résolu d'adopter le règlement no 2009-167 décrétant une dépense et un emprunt de 500 000 \$ pour le réaménagement du Centre Communautaire Pierre-Prince.

ADOPTÉE

09-09-280

Paiement des services d'architecture pour le réaménagement du Centre Pierre-Prince

Sur une proposition de la conseillère Monique Carré, appuyée par le conseiller Fernand Ruel, il est unanimement résolu d'autoriser le paiement d'une facture de 9 780.00 \$ avant taxes à Monique Brunet, architecte, pour les services d'architecture réalisés pour le rajustement de l'estimé et la préparation des plans pour soumissions, les devis et l'appel d'offres pour le réaménagement du Centre Pierre-Prince.

Cette dépense est financée à même le fonds des activités financières mais sera transférée au règlement d'emprunt lorsque celui-ci sera approuvé.

ADOPTÉE

09-09-281

Prêt de la salle Pierre-Prince aux Chevaliers de Colomb

Sur une proposition du conseiller Claude Côté, appuyée par le conseiller Fernand Ruel, il est unanimement résolu que le conseil autorise le prêt de la salle du Centre communautaire Pierre-Prince pour la tenue de la soirée fidélité des Chevaliers de Colomb le 21 novembre 2009.

ADOPTÉE

09-09-282

Délégation - Rencontre d'automne

Sur une proposition du conseiller Martin Sévigny, appuyée par le conseiller Claude Côté, il est unanimement résolu de déléguer quatre personnes à la rencontre d'automne du Réseau Biblio CQLM qui aura lieu à l'Université du Québec à Trois-Rivières le 24 octobre 2009.

La trésorière est autorisée à effectuer les déboursés relatifs à cette délégation.

ADOPTÉE

Syndicat des Producteurs de Bois du Centre-du-Québec – classé.

Période de questions

Tel que prévu au deuxième alinéa de l'article 322 de la Loi sur les cités et villes, le Maire invite les personnes présentes à poser des questions orales aux membres du conseil.

09-09-283

Levée de la séance

Sur la proposition du conseiller Fernand Ruel, appuyée par le conseiller Claude Côté, il est unanimement résolu que la séance soit levée.

ADOPTÉE

Mario Juare, greffier

Gilles Fortier, maire

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je soussigné certifie par la présente que les crédits budgétaires sont disponibles pour les dépenses décrites par le conseil de cette assemblée de la susdite municipalité

Louise Bergeron, trésorière